

ÉPOUX OU PÈRE

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Extrait de l'acte de naissance n° 522

le 15 Février 2008

à 1 heures 58 mn

est né(e) (1) Steppa Noémie

DU VOLLET

du sexe féminin
à Nîmes (Gard)
reconnu(e) (2) le 1er Février 2008 à Antibes
(Bouche du Rhône) par la mère et le
26 Juin 2008 à Nîmes (Gard)
par (3) le père

Délivré conforme aux registres, le 7 Février 2011

L'officier de l'état civil

Sceau

Nîmes

ETAT-CIVIL

Mme B. CHATARD

MENTIONS MARGINALES (4)

Prénd le nom de DU VOLLET suivant
déclaration conjointe de changement de
nom fait devant l'officier de l'état civil de Rueil-Malmaison
Robert (Seine-et-Marne) en date du 3 février 2011.
le 7 février 2011

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.